

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 12

Artikel: Si l'on ose ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Pourquoi diable ne m'as-tu pas appelé plus tôt ?

— Parce que, jusqu'il y a un petit moment, c'est papa qui était le plus fort.

Le Jura¹.

Le Jura s'étend sur une largeur de vingt lieues et une longueur quadruple, depuis le confluent de l'Aar et du Rhin, jusqu'au Dauphiné, dont le Rhône le sépare. La nature a fait cette région jurassienne entièrement semblable à elle-même dans toute son étendue, et l'histoire l'a découpée en compartiments séparés, dont quelques-uns sont rattachés à des districts d'un tout autre caractère.

On distingue en effet dans le Jura : une contrée de langue allemande au nord-est ; le Jura bernois ; le pays de Neuchâtel ; quelques vallées qui appartiennent au canton de Vaud ; la partie montagnieuse de la Franche-Comté ; enfin le Bugey.

Le Bugey, qui a appartenu dès le XI^e siècle à la maison de Savoie, n'a été réuni à la France que sous Henri IV.

La Franche-Comté, qui comme le Bugey avait appartenu aux rois mérovingiens et à Charlemagne, a été séparée comme lui du royaume de France au IX^e siècle ; elle n'y est rentrée que sous Louis XIV.

Les traités de 1815 ont rattaché au canton allemand de Berne les pays romands de l'ancien évêché de Bâle.

C'est à Neuchâtel seulement que le cours de l'histoire n'a pas été, pour ainsi dire, tordu, et que la liberté d'aujourd'hui peut être considérée comme la vraie fille de l'ancienne indépendance locale. Rr.

Il y a si longtemps de ça !

Un de nos fidèles abonnés nous adresse la rectification suivante :

Mon cher Conteur,

Au n° 10 du samedi 11 mars, je lis un travail intéressant sur le Simplon biblique dont le roi Ezéchias a été l'ingénieur. Le dit roi doit être né en 725 et mort en 696, donc à l'âge de 29 ans. Il y a là une erreur évidente, qu'un journal aussi sérieux que le *Conteur* ne doit pas mettre en circulation. Ezéchias, monté sur le trône à 25 ans, est dit avoir régné 29 ans. Il s'en suit que l'un ou l'autre des chiffres trouvés par M. Alfred Bertholet n'est pas exact.

En vérité, cela n'a pas grande importance, mais tout de même il est bon que les savants soient obligés de reconnaître qu'il ne leur est pas défendu de se tromper. E. S.

Pages oubliées.

Sous ce titre, le *Conteur* publiera dorénavant, de temps à autre, des morceaux tirés des œuvres de nos meilleurs auteurs du crû, œuvres qui ne sont plus en librairie ou qui sont tombées dans l'oubli. Nous commençons aujourd'hui par la reproduction d'une des plus jolies poésies d'Othon de Grandson, qui est le plus ancien poète vaudois.

Né vers 1330, Othon, sire de Grandson, ne tarda pas à se rendre célèbre en France et en Angleterre, par ses exploits chevaleresques, autant que par ses ballades, lais, virelais, complaintes et chansons amoureuses. Il fut le champion enthousiaste du beau sexe, qui de son temps était passablement vilipendé par les légistes, les théologiens et les chevaliers eux-mêmes. Aussi, Christine de Pisan le donna-t-elle en exemple aux seigneurs qui, oublieux des règles de l'ancienne chevalerie, commençaient de pauvres femmes sans défense :

¹ Extrait de l'*Almanach de Genève*, publié par l'Institut national genevois. Ch. Eggimann et Cie, éditeurs.

Le bon Othon de Grandson le vaillant,
Qui pour armes tant s'en alla travaillant,
Courtois, gentil, preux, bel et gracieux,
Fut en son temps. Dieu en ait l'âme es cieus.

On sait que, de retour au pays de Vaud, Othon fut en butte aux calomnies de Gérard d'Estavayer, qui l'accusait faussement d'avoir déshonoré sa femme et d'avoir fait empoisonner le comte Rouge. Quoique malade et âgé de plus de 60 ans, Othon accepta de prouver son innocence dans un duel judiciaire qui eut lieu à Bourg-en-Bresse le 7 août 1397. Il succomba sous le premier coup d'épée de son adversaire, plus jeune et plus vigoureux.

RONDEL

S'il ne vous plaît que j'aie mieux,
Je prendrai en gré ma tristesse.
Mais, par Dieu, ma plaisant maîtresse,
J'aimasse plus être joyeux.

De vous suis si fort amoureux
Que mon cœur de crier ne cesse :
S'il ne vous plaît que j'aie mieux,
Je prendrai en gré ma tristesse.

Belle, tournez vers moi vos yeux,
Et voyez en quelle tristesse
J'use mon temps et ma jeunesse !
Et puis, faites de moi vos jeux,
S'il ne vous plaît que j'aie mieux.

OTHON DE GRANDSON (1330-1397).

Le vin de la Réforme. — Au sujet du canton de Neuchâtel, un ancien manuel de géographie disait :

« Les bords du lac produisent d'excellents » vins. — Culte réformé, excepté au Landeron, » petite ville catholique sur le lac de Bienne. »
Un élève interrogé sur cette partie, répondit :
« Les bords du lac produisent de bons vins, excepté le territoire du Landeron, parce que c'est une ville catholique. »

Proverbes russes.

Le vieillard se repent de ce dont le jeune homme se vante.

Ne mangez pas des cerises avec vos supérieurs, ils vous crèveront les yeux avec les noyaux.

Vous avez beau nourrir un loup, il regarde toujours du côté du bois.

Pensée. — « J'aime les hommes non parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils ne sont pas femmes. »

CHRISTINE, reine de Suède.

Onna vatse bin bredàie.

Sède-vo que l'è qu'onna tsevensena ? No z'auto, vilho, bin su qu'on sè rassovint, mà lè dzouvenò d'ora que savant atant de patois que lo rai de Prusse, pao-t-ètrè bin que lo savant pas. Eh bin ! l'è onn'affère que l'è fè ein couai, quasù quemet on borri, avoué dâi trai et dâi corrai : on *bredon* qu'on l'appelle assebin et que sè à bredà l'è vatse que montrant, à bin stausse que l'ant fè lo vi po ne pas qu'accouillant tot fro. Ora sède-vo ? Oi, eh bin ! dite rein, vaitcè z'ein iena.

La vatse à Potu devessâi vèla tot ora : l'avâi zu sè nâo mà dza du on par de dzo et lài avâi rein qu'à atteindre ; dailieu l'avâi dza veillâ onna né, mà cein l'avâi gaillâ einnouyi d'ltre solet. Assebin, lo leindèman va criâ son vesin Fresi po passa là nê pè l'ètrabillio avoué li. Potu qu'amâve bin bâre on verro l'ètai z'u queri on demi-litre de chenique po quand Fresi sarâi quie, que l'aussont oquie à fifa àotre là nê. Quand l'è que furant ein train de veillâ pè l'ètrabillio, que l'ètrant bin adrai

reindzi lo fâlo po vère bi, sè sitant dessu la paille, ein dèveseint de cosse et de cein et bèveint lào chenique. Apri cein sè tiutsant on momeint, Fresi dè coute la vatse et Pottu vè on gros bâo que l'avâi et que rondzive tot bounameint. Quand l'è que furant on bocon reposâ, pè vè la miné, mon Potu que l'avâi sâi fa à Fresi :

— Dis-mè vâi, s'on allâve bâire oquie, i'è justameint dein ma cava onna courta de pequetta que dusse lire fête. On n'a pas fauta de s'arretâ grand tein !

— Bin se te vâo, fa Fresi que vegnâi de guegni la vatse. Ne risque rein po lo quart d'hôra, mà sè faut dépâtsi, ne vâo pas allâ bin llein. Piatte dza on bocon.

— Eh bin, sâ-to ? No faut la breda ; i'è justameint quie clia tsevensena ein casse qu'oque n'aille pas. Omète on sara tranquillo. Lo vi ne porrâ pas veni solet. Ne crâi-to pas ?

— Pardieu bin su, lài arâ omète rein à risqua.

Et hardi ! noutrè corps, on bocon einmourdzi pè lau chenique, eimpougnant la tsevensena et duve menutes apri la bite ètai bredâie, lè corrai liettâie, et lè dou z'homme avant dècheindu l'è z'ègrâ de la cava iò s'irant assetâ dèvant la courta.

Vo dere diéro de verro l'ant fifâ lè, diabe m'einlèvâ se pu ; mà pè vè onn'hôra dau matin, tsantâvant ti lè dou que dâi quienon :

A boire, à boire, à boire,
Nous quitt'rons-nous sans boire ?
Les bons enfants sont pas si fous
De se quitter sans boire un coup.

Tot d'on coup, ào mâtet d'on coupliet, a-te que la Sabine à Pottu que s'aminne, lè djoute à asse rodze qu'onna crèta de pu (coq) :

— Eh ! tsaravoute ! que lau fâ ; ah ! l'è quie que vo vilâ voutra vatse, soulons ! Allâ vère pè l'ètrabillio lo vi que châte et que cor, che niquare de pandoure que vo z'ites.

— Quinstet, Sabine, que fâ lo Potu po tatsi de la rabonnâ, no vein ; d'ailleu on a bredâ la bite et lo vi n'è pas oncora quie, on vint de dècheindre.

— Eh ! tè manâira que n'è pas fé ; quand vo diò que trasse, dè coute la vatse ! On bi diabillio que vo l'âi bredâie !

T'eimpougnant la clière, remontant lè z'ègrâ, àovrant la porta de l'ètrabillio quemet l'ouâra... et vyant, tot quemet la Sabine desâi, lo vi que dzingâve et que dzelhive à l'einto de sa mère.

Adan la Sabine baille onna tsampâie à son Potu, que va s'einbommâ contre la parâ, et lau fâ :

— Eh ! tsancro de soulons ! vouâtide lè corne ! vouâtide iò vo lài messa la tsevensena : quin pandoure vo fède !

Noutrè z'estafié, dein lau couâte d'alla quartettâ, na pas bredâ la vatse, l'avant bredâ lo bâo.

MARC A LOUIS.

Si l'on ose ?

Bien sûr ! — Oser quoi ? — Tout ce qu'il vous plaira. Et, tout d'abord, franchir la porte de l'élégant Kursaal de Montreux. C'est à gauche, en entrant ; à droite, c'est les « petits chevaux », moins plaisants et plus dangereux. Une fois installé dans votre loge ou dans une moelleuse stalle de parterre, attendez. Oh ! pas longtemps... Tenez, justement le chef d'orchestre donne le signal. V'là la revue qui commence, la *Revue montreuissienne* à grand spectacle, en 4 saisons et 8 tableaux, dont les auteurs sont MM. Ch.-Gab. Margot, rédacteur, et Tapie, régisseur du Kursaal. Son titre : *Est-ce qu'on ose ?*

Cette revue, où abondent les jolis couplets et les allusions piquantes ; où, du col de Jaman à la terrasse du Châtelard, grâce à des décors très réussis, on parcourt, en passant par le fond du lac (en profondeur), toute cette admirable contrée de Montreux ; où les quatre saisons se sont donné rendez-vous avec M. Villé, M^{lle} Liliane, M^{me} Dora, des théâtres

et concerts de Paris, et huit danseuses anglaises des plus séduisantes; où M. Capré dévoile les secrets de son grand équatatorial et dispute à MM. Ami Chessex, Emery, Vuichoud, Rosset et C^{ie}, le privilège de faire, à Montreux, la pluie et le beau temps, tandis que, riant sous cape, M. Bühler les menace de ses tremblements de terre; cette revue va tout droit au succès! Chacun voudra la voir.

D'ailleurs n'irait-on déjà pas à Montreux rien que pour Montreux?

Chez Figaro. — Un de nos campagnards entre l'autre jour chez un coiffeur de Lausanne.

— Bonjour, messieurs et dames.

— Bonjour, m'sieu, fait le garçon; qu'y a-t-il pour votre service?

— Oh! pas grand chose. Je voudrais seulement faire un peu couper ma tignasse.

— Vous désirez donc qu'on vous coupe les cheveux?

— Le bon sens; c'est pour ça qu'on est là.

— Alors, prenez place. Comment dois-je vous les couper?

— Oh! bien, y faudrait me les couper comme ça en talus, pas trop longs. H.

Sucre et sel.

Dans le chapitre des « Ruminants », de son livre « L'esprit des bêtes » (J. Hetzel, éditeur, Paris), Tousseul s'élève contre la gabelle et définit ainsi toutes les qualités du sucre et surtout du sel.

Quand une chose est indispensable ou simplement utile à l'homme, Dieu a grand soin de multiplier cette chose et de faire en sorte qu'elle se trouve en tous lieux à la portée de sa création.

Ainsi a-t-il fait pour le sucre et le sel, deux substances qui sont éminemment nécessaires à la nourriture de l'homme et qui sont destinées à servir d'assaisonnement à tous ses aliments...

Le sel étant pour l'homme un produit de nécessité indispensable, absolue, Dieu l'avait donc répandu sur la surface du globe avec prodigalité...

Comme la richesse de l'homme devait consister principalement dans le nombre et dans la beauté de ses troupeaux, qui fécondaient la terre par leur travail et rendent à cette terre en engrais ce qu'ils lui enlèvent en récoltes, Dieu avait doué la plupart des animaux qui devaient les premiers se rallier à l'homme d'un vif appétit pour le sel...

Le sel, c'est la richesse, la pureté; le sel a un caractère tellement sacré, que dans toutes les religions primitives les hommes ne trouvent pas de plus noble offrande à présenter à la Divinité...

Le sel est l'élément par excellence de la salubrité et de la conservation. Le sel est le principe de toute croissance et de toute vigueur. La taille et la vigueur de l'homme sont en proportion du sel qu'il consomme...

J'ai ouï dire à des physiologistes consciencieux et éclairés que la génération de 92 n'avait déployé tant d'énergie morale et physique que parce que c'était la génération qui avait le plus consommé de sel...

Cherchez à travers les rangs de cette génération invincible quelles sont les populations qui ont enfanté le plus grand nombre de héros, les guerriers qui ont le moins fondu au soleil de l'Egypte et le moins gelé en Russie, vous trouverez que ces populations sont celles de la Lorraine et de la Franche-Comté, pays de sel.

Quels sont les marins qui se conservent le plus longtemps sur mer? Les Bretons des mers salants.

A quelle contrée appartenaient ces fédérés géants dont la taille superbe excitait si vivement l'admiration des dames parisiennes aux beaux jours de 90? Au Jura, pays de sel.

Quelles sont aujourd'hui encore les contrées les plus éclairées, les plus laborieuses et les moins procédurières de la France? Contrées de sel, Franche-Comté toujours et Lorraine. Le Breton ne sait pas lire, mais du moins il plaide peu...

Le sel, qui cristallise en cube, est l'emblème de la richesse, de la salubrité, de la conservation. Sans le sel, l'homme ne peut conserver ses richesses acquises, le poisson, les viandes; comme sans le sucre, ses fruits.

Le sel répandu sur la terre stérile la fertilise... Le peuple breton, qui vit dans une atmosphère salée, est le peuple le plus chevelu de l'Europe.

Le sel excite l'appétit de l'homme et le maintient en santé. Il lustre le poil du bétail et active son engraissement.

Privez l'homme de sel, condamnez-le à manger de la viande non salée, et aussitôt vous allez voir se développer dans ses intestins, dans toutes les parties de son corps, des myriades de vers, ténias et dragonneaux, emblèmes de parasitisme. Ses cheveux et son corps se couvriront de vermine, emblème de misère et de dégradation.

Et maintenant, qu'on ose encore médire du grain de sel qu'a tout bon Vaudois au fond du gosier!

Prestidigitation. — Deux personnages que ne gênaient pas beaucoup les scrupules de conscience, sont invités à un grand dîner chez une de leurs connaissances.

Le couvert est d'argent.

Au dessert, l'un des deux compagnons subtilise adroitement une cuiller et la met dans sa poche.

Son voisin s'en est aperçu.

A l'heure du dessert, la maîtresse de maison, s'adressant à ce dernier, lui demande de chanter ou de dire quelque chose.

— Oh! madame, je regrette, mais je ne chante, ni ne déclame. Mon seul talent, — et encore est-il bien modeste. — est la prestidigitation.

— Eh bien, exécutez-nous donc quelques petits tours d'adresse.

Le convive se fait prier encore un moment, puis se décide.

— Eh bien, mesdames et messieurs, vous voyez cette cuiller?... Vous la voyez bien, n'est-ce pas?... Je la mets dans ma poche... Elle y est... (Une passe ou deux.) Où est-elle maintenant la cuiller?

— Mais, dans votre poche, s'écrient tous les convives.

— Permettez-moi de vous dire que vous faites erreur. La cuiller, mesdames et messieurs, la cuiller, et bien elle est dans la poche de M. X... (et du doigt il désigne son voisin).

Celui-ci, tout honteux, tire de sa poche la cuiller qu'il s'était appropriée, tandis que le prestidigiteur garde celle qu'il avait utilisée pour l'expérience.

Une pour toutes, etc. — Madame R... eut le malheur de perdre de bonne heure les deux rangs de perles qui se blottissaient dans l'écrin mignon de ses lèvres roses.

Un de nos meilleurs chirurgiens-dentistes — américain ou non — répara admirablement le dommage. Qui n'était prévenu, n'y voyait rien.

Mais, en dépit de l'habileté du dentiste et de la parfaite discrétion de M^{me} R..., la chose fut un jour connue.

— Vous savez, madame R..., se disait-on à voix basse, elle a des dents artificielles!

— Non! Que me dites-vous là? Quoi! elle, si jolie? Ce n'est pas possible.

Ces rumeurs parvinrent aux oreilles de madame R... Sans hésiter, elle fit appeler son dentiste et le pria d'enlever une des dents de

devant au ratelier... Dès lors, on est convaincu que les dents qui lui restent sont bien sa propriété.

Vieille histoire. — Le nouveau règlement communal lausannois sur la vente du lait ne plait guère aux principaux intéressés, qui, par un fréquent renversement des choses, ne sont pas les consommateurs, comme on le pourrait croire, mais les vendeurs.

Un de nos lecteurs nous cite, à ce propos, le fait suivant; il date de vingt ou vingt-cinq ans.

Deux propriétaires voisins étaient depuis plusieurs années en procès au sujet d'une petite source en quelque sorte limitrophe, qu'ils se disputaient.

— Comment donc pouvez-vous disputer si longtemps pour un peu d'eau? fait le président du tribunal aux plaideurs.

— Monsieur le président en verra l'importance, dit un des avocats, quand il saura que les deux parties sont laitiers.

Patience, M. le Préfet.

« Mon cher Conteur,

» Je ne puis résister au désir de t'adresser la coupure suivante, extraite d'un journal français. Le fait ne date que d'un mois à peine.

» Il s'agissait d'une grève qui avait subitement pris des proportions inquiétantes. Le préfet du département avait été appelé en toute hâte.

» Or, dans le compte-rendu que publie, de ces événements, le journal en question, je trouve la phrase que voici :

« ...Le préfet était sur les lieux depuis le matin, mais aucune manifestation ne s'était encore produite... » R.

THÉÂTRE. — *La Retraite*, de Beyerlin, eut jeudi grand succès; l'on n'est pas au bout des représentations de cette pièce dont l'interprétation est excellente. — Demain, dimanche, *La Massière*, 4 actes de Jules Lemaitre, et *Le Docteur Jojo*, 3 actes.

Variétés de Bel-Air. — Le grand nombre et l'originalité des numéros ont attiré toute la semaine une foule de spectateurs. Les tours de force surprenants des *Konemalinnas*, les amusantes chansons des duettistes *Les deux Princes*, *Lola de la Sava* et ses chiens ont eu grand succès. Très divertissant aussi le baisser de rideau. Pourquoi donc tous les braves gens qui flânent l'après-midi sur St-François en quête d'une distraction qui ne vient jamais, ne passent-ils pas le pont? Vrai, il en vaut la peine. N.

Primes du « Conteur vaudois ».

Ensuite d'entente avec la maison PAYOT et C^{ie}, libraires-éditeurs, à Lausanne, nous pouvons offrir à nos lecteurs pour le prix de fr. 1.50, au lieu de fr. 3.50 (prix de librairie), le recueil des *Mélanges vaudois* de Louis Favrat.

Nous offrons également, pour le prix de fr. 1.20, au lieu de fr. 2.20 (prix de librairie), les deux ouvrages suivants, édités par notre journal : *Au bon vieux temps des diligences*, deux conférences par Louis Monnet, et *La vilhie melice dâo canton de Vaud*, poème patois de C.-C. Dénézéaz. — PORT EN SUS.

Le mal de reins.

Cette souffrance inquiétante et déprimante est immédiatement guérie par l'application d'un ou plusieurs emplâtres Allcock. Exigez toujours le véritable « Allcock » et refusez toutes les imitations; la valeur de l'emplâtre est dans sa composition et non pas dans la forme ou dans le boniment.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne Imprimerie Guilloud-Howard.